

Réseau Français pour la Santé Animale

En 2004, une **plateforme technologique européenne pour la santé animale mondiale** (ETPGAH) a rassemblé des représentants de l'industrie du médicament vétérinaire, de la recherche en santé animale, de l'élevage et des autorités européennes. Les travaux de cette instance visaient à définir un programme commun de recherche, centré sur des pathologies identifiées comme prioritaires et ainsi, à accélérer le développement de médicaments, vaccins et tests diagnostics.

L'essentiel des budgets de recherche étant au niveau national, la création de **groupes miroirs** a été suggérée afin de susciter la même dynamique à l'échelon des Etats membres.

Le **Réseau Français pour la Santé Animale** a ainsi été créé en 2007 à l'initiative de la Direction Générale de l'Alimentation. Il réunit les membres fondateurs à savoir l'INRA, l'AFSSA, le CIRAD, les Ecoles Vétérinaires, le SIMV (Syndicat de l'Industrie du Médicament Vétérinaire et réactif), la SNGTV (représentant les organisations professionnelles vétérinaires) et la FNGDS.

Le Réseau Français pour la Santé Animale (RFSA) aujourd'hui

Le fonctionnement du RFSA repose sur trois principes essentiels :

La concertation

La concertation est un pilier important pour le fonctionnement du réseau qui permet de recueillir les avis de toutes les parties prenantes. Elle permet d'associer les professionnels aux décisions publiques en matière de recherche et de mise à disposition d'outils techniques.

La coordination

Une coordination préalable permet une optimisation de la mise en œuvre de moyens. Elle permet entre autres d'éviter des doublons d'investissements et de générer des coopérations fructueuses.

On entend par «coordination» une information réciproque sur les avancées des projets et programmes concertés afin d'identifier rapidement des débouchés finalisés des recherches.

La coopération

La coopération entre les parties prenantes permet de mieux répondre aux attentes des utilisateurs de la recherche. Une coopération sur une base large (les parties prenantes) permet également de mieux rassembler les moyens pour la réalisation de projets.

Composition du Comité de Pilotage :

Laboratoires vétérinaires publics d'analyses	Public	ADILVA
Recherche et sécurité sanitaire	Public	AFSSA (Secrétariat) - ANMV
Recherche publique	Public	INRA (Secrétariat)
Recherche et Développement	Public	CIRAD
Ministères : Agriculture, Recherche, Santé	Public	DGAL – DGER – DGRI - DGS
Formation et Recherche	Public	ENVA – ENVT – ONIRIS - VETAGRO SUP
Défense sanitaire des élevages	Privé	FNGDSB
Représentation Sélection	Privé	RACES DE FRANCE
Développement	Privé	INSTITUT DE L'ELEVAGE
Contrôle des Reproducteurs	Privé	LNCR
Recherche Industrie	Privé	SIMV (Secrétariat) - REACTIFS
Représentation des vétérinaires	Privé	SNGTV - AFVAC
Génétique Animale	Privé	UNCEIA

Groupes de travail

Le Comité de pilotage est chargé de mettre en œuvre le **plan d'action du RFSA**. Il organise les travaux du Réseau et constitue l'instance de décision. Il invite, en fonction de l'ordre du jour, les parties prenantes intéressées. Il crée des groupes de travail utiles à l'accomplissement de sa mission (cahier des charges et responsables identifiés).

Quatre groupes de travail ont ainsi été constitués, répondant aux quatre objectifs du plan d'action :

Objectif 1 : Réponse aux besoins urgents exprimés par le terrain

L'objectif consiste à faire des propositions sur la façon dont des réponses concrètes peuvent être apportées, à court terme, pour couvrir ou sécuriser des besoins dans le domaine des médicaments, vaccins et tests de diagnostic. Ceci concerne des outils existants mais dont l'accès n'est actuellement pas assuré ou sécurisé dans le temps, pour des raisons de marché trop restreint ou d'indisponibilité en France.

Il s'agit :

- de choisir les outils à retenir, en argumentant ce choix ;
- d'avancer des propositions de méthode et de calendrier pour pérenniser ou permettre l'accès aux outils retenus.

La réunion de toutes les parties prenantes : professionnels et vétérinaires, industriels, gestionnaire du médicament permet d'analyser le problème identifié, d'analyser les points de blocage, de tenter de trouver des solutions, de les mettre en place et d'en assurer le suivi.

Objectif 2 : Nécessités de recherche à court et moyen terme, en matière de maladies émergentes

Le travail du groupe 2 est de décrire les nécessités de recherche à court, moyen et long terme, en matière de maladies émergentes. Les premiers travaux ont commencé pour la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) mais le groupe 2 ne sera pas restreint à cette maladie. Ainsi, des priorités de recherche à court, moyen et long terme ont été discutées et identifiées et ont fait l'objet de propositions au Ministère de l'Agriculture qui s'en est inspiré pour élaborer un plan de recherches financées à court et moyen terme. Ces travaux ont été portés à la connaissance des participants aux Etats Généraux du Sanitaire.

Objectif 3 : Consultation engagée en fonction de s projets en vue du 7ème PCRD

Les missions du groupe 3 visent à :

- influencer les décisions européennes pour qu'elles répondent aux attentes du RFSA ;
- influencer sur les priorités du 7ème programme cadre et les appels d'offre ;
- faire le lien avec Commission européenne, ETPGAH, ERA NET, DISCONTTOOLS, autres groupes miroirs nationaux.

Objectif 4 : Identification de projets de coopération scientifique public/privé

Au travers d'une conférence organisée le 29 octobre 2007, l'ensemble des partenaires du RFSA a proposé des thématiques qui leur semblaient importantes et prioritaires pour répondre aux besoins essentiels en santé animale, mais aussi pour doter les productions nationales de moyens et d'outils permettant d'anticiper les problèmes sanitaires et de réagir rapidement dans le cas d'émergences. Le groupe "Recherche" du SIMV a joué un rôle essentiel, en dégagant les priorités des industriels et en élaborant des critères de hiérarchisation.

L'objectif est d'initier des partenariats entre recherches privée et publique. Pour cela la recherche privée a dressé une liste assez exhaustive des sujets d'intérêt. La démarche aujourd'hui consiste à étudier quelles thématiques précises au sein de cette liste assez exhaustive peuvent permettre d'initier concrètement un cadre et une dynamique de partenariat entre recherche privée et recherche publique.

Le RFSA travaille également en concertation avec l'ITAB.

Le 18 mars 2010 - Plus d'information : <http://www.rfsa.net>